

Séance publique du 10 mai 2004

Délibération n° 2004-1896

commission principale : finances et institutions

objet : **Exercice 2004 - Décisions modificatives**

service : Délégation générale aux ressources - Direction des finances - Service de la prévision budgétaire

Le Conseil,

Vu le rapport du 21 avril 2004, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Il est soumis, à l'agrément du Conseil, diverses propositions de modifications de crédits ouverts pour l'année 2004 qui s'équilibrent par elles-mêmes.

En effet, les unes sont des virements à l'intérieur des dépenses ou des recettes prévues, les autres sont des décisions modificatives augmentant ou réduisant, d'un montant égal, les prévisions de recettes ou de dépenses. Ces dernières sont toujours soumises au Conseil puisqu'elles modifient le volume budgétaire. Dans la mesure où les crédits alloués le sont par chapitre, seuls les virements d'un chapitre à l'autre ou ceux touchant aux subventions allouées sont soumis au Conseil.

Budget principal - sections d'investissement et de fonctionnement

Par rapport séparé, le conseil de Communauté se prononce sur le remboursement anticipé de plusieurs emprunts des budgets principal et annexe de l'assainissement, contractés à l'origine à taux fixe (6,947 M€ de capital restant dû). Ces remboursements avec versements d'indemnités capitalisées (0,345 M€ au total) et refinancement des prêts auprès d'autres prêteurs ont pour conséquence une diminution de la charge financière de la dette de 69 500 €. Les écritures comptables sont détaillées ci-après. Les indemnités font l'objet d'un étalement sur la durée des nouveaux emprunts contractés (renvoi).

Exercice 2004 - décisions modificatives - budgets principal et annexe de l'assainissement - sections d'investissement et de fonctionnement - tableau n° 1

Imputations	Dépenses	Imputations	Recettes
renvoi			
budget principal			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 01	+ 4 687 255,49	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 01	+ 4 920 046,23
compte 668 000 autres charges financières fonction 01	+ 232 790,74		
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 01	+ 232 790,74	compte 164 110 emprunts en euros fonction 01	+ 232 790,74

compte 481 700 indemnité de réaménagement de la dette fonction 01	+ 232 790,74	compte 796 000 transferts de charges financières fonction 01	+ 232 790,74
budget de l'assainissement			
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 2 259 441,07	compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 2 371 655,34
compte 668 000 autres charges financières fonction 222	+ 112 214,27		
compte 166 000 refinancement de la dette fonction 222	+ 112 214,27	compte 164 110 emprunts en euros fonction 222	+ 112 214,27
compte 481 100 charges différées fonction 222	+ 112 214,27	compte 796 000 transfert de charges financières fonction 222	+ 112 214,27

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

1°- Approuve les décisions modificatives ci-dessus présentées et les mises à jour correspondantes des prévisions par chapitre, comme suit :

Chapitre	Dépenses (en €)	Recettes (en €)
budget principal	+ 5 385 627,71	+ 5 385 627,71
section de fonctionnement	+ 232 790,74	+ 232 790,74
compte 66 - charges financières compte 79 - transferts de charges	+ 232 790,74	+ 232 790,74
section d'investissement	+ 5 152 836,97	+ 5 152 836,97
compte 16 - emprunts et dettes assimilées compte 481 - charges à répartir sur plusieurs exercices	+ 4 920 046,23 + 232 790,74	+ 5 152 836,97
budget de l'assainissement	+ 2 596 083,88	+ 2 596 083,88
section d'exploitation	+ 112 214,27	+ 112 214,27
compte 66 - charges financières compte 79 - transferts de charges	+ 112 214,27	+ 112 214,27

section d'investissement	+ 2 483 869,61	+ 2 483 869,61
compte 16 - emprunts et dettes assimilées	+ 2 371 655,34	+ 2 483 869,61
compte 481 - charges à répartir sur plusieurs exercices	+ 112 214,27	

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,